



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2023/2024

Jeudi 05 décembre 2024

LES CLEVOS - 390 ROUTE DE MARMANS - ETOILE SUR RHONE



SOMMAIRE

CAHIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023/2024

I.	L'ÉDITO DU PRÉSIDENT – JEAN-FRANCOIS VALLET	3
II.	INFORMATIONS.....	4
A.	RAPPELS DES CRITERES DE REPRESENTATIVITE DES CLUBS DISTRICT AUX ASSEMBLEES GENERALES.....	4
III.	LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ÉLUS LE 13/06/2024	4
IV.	PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE LA SAISON 2023/2024	4
V.	ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAISON 2024/2025	5
VI.	RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS DE LA SAISON 2023/2024	6
A.	COMMISSION DES CHAMPIONNATS, COUPES SENIORS ET DELEGATIONS	6
B.	COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES JEUNES	9
C.	COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES FEMININES	11
D.	COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES	12
E.	COMMISSION DES REGLEMENTS	13
F.	COMMISSION DE DISCIPLINE.....	14
G.	COMMISSION D'APPEL.....	15
H.	COMMISSION DU CONTROLE DE L'ENCADREMENT DES EQUIPES	17
I.	COMMISSION TECHNIQUE.....	19
J.	COMMISSION EDUCATIVE ET CITOYENNE	25
K.	COMMISSION DE L'ARBITRAGE.....	31
VII.	PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2024/2025	34
A.	PROPOSITION EVOLUTION VERS U16R2.....	34
VIII.	BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2023/2024	36
IX.	BUDGET PREVISIONNEL ET TARIFS DE LA SAISON 2024/2025	36
B.	BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025.....	36
C.	TARIFS SAISON 2024/2025	37
X.	LISTE DES RÉCOMPENSÉS	39
A.	REMISE DES CHALLENGES DU FAIR-PLAY 2023/2024 DE LA SAISON 2023/2024.....	39
B.	REMISE DES MEDAILLES DE DISTRICT.	39
C.	REMISE DES PLAQUES ANNIVERSAIRES DES CLUBS	39
D.	REMISE DES RECOMPENSES - ARBITRES CLASSES 1^{ER} DE LEUR CATEGORIE - SAISON 2023/2024.....	39
E.	REMISE DES « COUPS DE SIFFLET D'HONNEUR » A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.	40
F.	REMISE DES MEDAILLES DE LIGUE.	40
G.	REMISE DES RECOMPENSES EDUCATEURS.	40
H.	REMISE DES RECOMPENSES AUX CLUBS ACCEDANT AU NIVEAU LIGUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.	40
I.	REMISE DES RECOMPENSES LIGUE.....	41
J.	REMISE DES RECOMPENSES LIEES AUX DISPOSITIFS FFF A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.....	41
K.	REMISE D'UNE DISTINCTION POUR UNE SALARIEE DU DISTRICT.....	41
L.	REMISE DES MEDAILLES DE LA FFF.	41

I. L'ÉDITO DU PRÉSIDENT – JEAN-FRANCOIS VALLET

Cette Assemblée Générale revêt un caractère particulier, s'écartant de notre pratique habituelle d'organiser une seule Assemblée Générale par saison.

En cette année des Jeux Olympiques, qui marque également une échéance électorale, il nous a été nécessaire de programmer une assemblée générale en juin. Cependant, les comptes ne pouvant être finalisés à cette période, nous sommes dans l'obligation de tenir une Assemblée Générale financière avant le 31 décembre 2024.



Celle-ci se déroulera à Etoile-sur-Rhône un lieu où j'ai eu l'honneur de présider une des toutes premières fois l'Assemblée Générale du District.

Cette année, notre traditionnelle soirée des récompenses, habituellement associée aux vœux, se déroulera en marge de cette assemblée générale. Ce sera l'occasion de vous présenter plusieurs améliorations dans la transversalité de notre fonctionnement, ainsi que des informations jugées essentielles pour assurer le bon fonctionnement de vos clubs.

Nous en profiterons également pour vous soumettre de nouvelles propositions réglementaires, pensées comme des ajouts ou des compléments pertinents à nos textes existants.

Enfin, après l'exposé détaillé de nos comptes par Monsieur DER BAGHDASSARIAN, expert-comptable du cabinet EUREX, nous vous inviterons à voter sur la présentation de notre situation financière et un additif tarifaire.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active pour faire avancer nos projets communs.

Bien sportivement

Jean-François VALLET,

Président du District Drôme-Ardèche de Football

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'JF' followed by a long horizontal stroke.

II. INFORMATIONS

A. Rappels des critères de représentativité des représentants des clubs District aux assemblées générales

En application de l'article 12.3 des Statuts du District Drôme Ardèche de Football, votre club doit obligatoirement être représenté par une personne licenciée au club depuis plus de 6 mois, **muni de sa licence FFF et d'une pièce d'identité** :

- Soit il s'agit du président(e) ou co-président(e)
- Soit d'un autre licencié du club en possession du pouvoir signé par ledit Président (ce pouvoir est envoyé en pièce jointe de la convocation à l'assemblée générale).

A noter, le représentant d'un Club peut représenter au maximum 3 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

III. LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ÉLUS LE 13/06/2024

- M. Jean-François VALLET – Président
- M. Roland ARNAUD – Secrétaire Général
- M. Philippe AUBERT
- M. Bernard BETTON
- M. Claude BRESSON
- M. Nicolas BRUNEL – Vice-Président
- M. Alain CAILLOT
- M. Jean-Yves COQUELLE
- M. Dominique D'AGOSTINO
- M. Djamel DJEDOU
- M. Pierre FAURIE
- M. Gérald GALES – Médecin
- M. Patrick GIRON
- M. Laurent JULIEN
- Mme Élodie LAFFORGUE
- M. Alexandre MARLHIN – Représentant des arbitres
- M. Stéphan MONTALBANO – Trésorier
- M. Philippe PEALAT – Représentant des éducateurs
- Mme Nathalie PELIN
- M. Jean-Marie PION
- Mme Martine PRADAT MOMBARD
- M. Baptiste PROTOY
- Mme Mathilde REBOULET
- M. Guy RENAUDIN
- M. Jean-François VILLAND
- M. Richard ZAVADA

IV. PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE LA SAISON 2023/2024

L'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 juin 2024 est à l'ordre du jour de notre Assemblée Générale de la saison 2023/2024 : [PV AG élective du 13.06.2024 - saison 2023-2024](#)

V. ORDRE DU JOUR - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SAISON 2024/2025**PARTIE 1 : ASSEMBLEE GENERALE****18H30 : ACCUEIL DES CLUBS**

- Emargements (clubs et récipiendaires).
- Remise des différents documents ainsi que les supports de vote.

19H00 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Mot d'accueil du Président.
- Quorum.

19H20 : OUVERTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du PV de l'AG électorale du 13/06/2024 de VALENCE. (vote) : [télécharger ici](#)
- Approbation des rapports d'activités de la saison 2023-2024 des commissions. (vote)
- Approbation d'une candidate au Comité de Direction : Camille FOUYAT. (vote)
- Présentation des modifications des textes réglementaires District :
 - Proposition d'évolution vers la catégorie U16 R2. (vote)
- Rappel des bonnes pratiques :
 - Feuille de Match Informatisée.
 - Permanence sportive / Arrêté municipal.
 - Demande de modifications de matchs.
 - Equipe en sommeil / Mutations.
 - Messagerie officielle.
- Assemblée Fédérale du 14 décembre 2024.
- Etat d'avancement du Projet Technique du District.

19H50 : BILAN FINANCIER 2023-2024

- Présentation et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'affectation du résultat relatif à la saison 2023/2024. (vote)
- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes. (vote)
- Présentation et approbation des tarifs du District. (vote)

20H05 : QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses - Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant le lundi 29 novembre 2024 seront traitées.

Allocution des personnalités et clôture de l'assemblée générale par le Président du District.

PARTIE 2 : REMISE DES RECOMPENSES

- Remise des challenges du Fair-play 2023/2024 de la saison 2023/2024.
- Remise des médailles de District.
- Remise des plaques anniversaires des clubs
- Remise des récompenses pour les arbitres classés 1^{er} de leur catégorie à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des « Coups de sifflet d'honneur » à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des médailles de Ligue.
- Remise des récompenses éducateurs.
- Remise des récompenses aux clubs accédant au niveau Ligue à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise des récompenses Ligue.
- Remise des récompenses liées aux dispositifs FFF à l'issue de la saison 2023/2024.
- Remise d'une distinction pour une salariée du District.
- Remise des médailles de la FFF.

Allocution et clôture de la cérémonie par le Président du District.

VI. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS DE LA SAISON 2023/2024

A. COMMISSION DES CHAMPIONNATS, COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

Composition de la commission seniors et délégations

- Djamel DJEDOU
- Pascal BRUYAT
- Bernard DELORME
- Camille FOUYAT
- Eric THIVOLLE

COMMISSION SENIORS

Aucun incident cette année au niveau du déroulement de nos différents championnats.

ROLE DE LA COMMISSION SENIORS :

Travailler dans le respect des règlements sportifs et l'équité des championnats.

Période avant saison :

- Etablissement des calendriers des compétitions
- Etude des desideratas des clubs
- Elaboration les poules
- Attribution des grilles planning

Période de compétition :

- Gestion des rencontres : modifications, dates, heures
- Traitement des feuilles de matchs + la FMI
- Officialisation sur logiciel métier, des décisions des différentes commissions (pénalités)
- Planification et programmation des coupes départementales
- Organisation des finales de coupes RG et XB en recherchant un club support
- Ecoute des clubs et les renseignements au travers d'échanges téléphoniques et par la messagerie officielle.

Fin de saison :

- Finalisation des classements
- Prise en compte des points de pénalités (disciplines, statut éducateur, statut arbitrage etc...)
- Etablissement tableaux des montées et descentes.

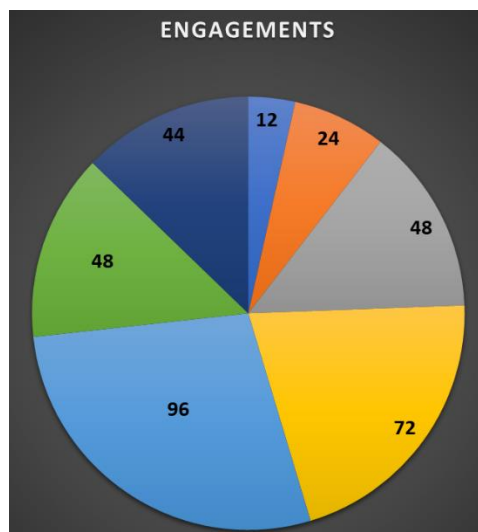
Cette année a vu la mise en place du nouveau logiciel PORTAIL BLEU.

Malgré le changement d'outil informatique la passation s'est plutôt bien déroulée. Après une saison de fonctionnement l'ensemble des districts utilisateurs ont pu faire remonter les problèmes rencontrés. Le service informatique de la Ligue prend en compte les doléances de chacun pour améliorer l'outil.

QUELQUES CHIFFRES DE LA SAISON ECOULÉE :

Les engagements d'équipes

POULES	EQUIPES	ENGAGEMENTS
D1	12	
D2	24	
D3	48	
D4	72	
D5	96	
D5 ACC	48	
D5 CHA	44	



On peut regretter sur cette saison, les matchs remis un peu trop facilement, notamment au niveau des arrêtés municipaux.

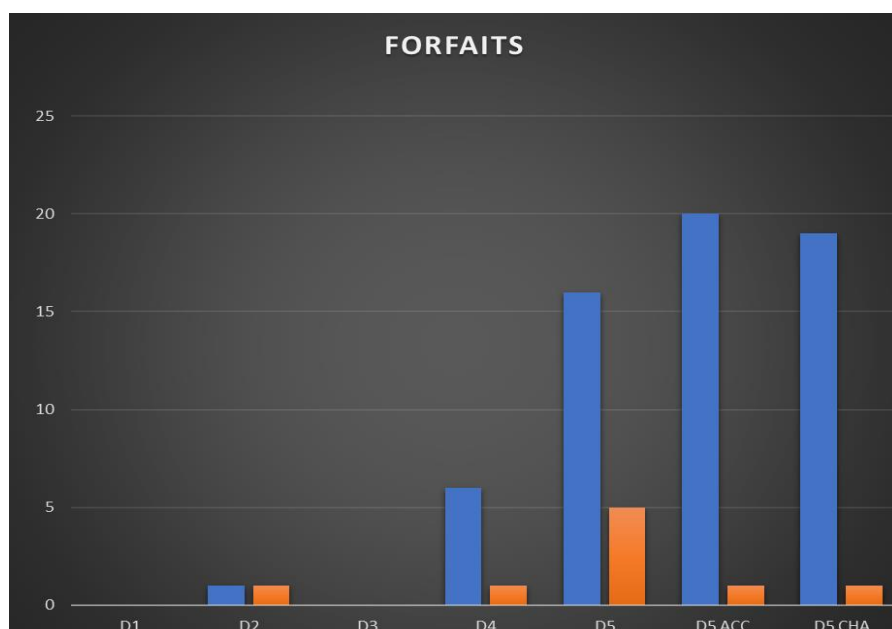
A noter également, le manque de communication de certains clubs.

Notamment, en termes de transmission des résultats des rencontres (envoi FMI), ce qui oblige la commission à passer de nombreux appels téléphoniques pour recueillir ces infos.

Beaucoup de clubs n'utilisent pas la FMI les jours des rencontres pour divers motifs (codes oubliés ou non partagés, non préparation des rencontres, tablettes non chargées...).

Forfaits

POULES	FORFAITS JOURNEE	FORFAITS GENERAUX
D1	0	0
D2	1	1
D3	0	0
D4	6	1
D5	16	5
D5 ACC	20	1
D5 CHA	19	1



Coupes départementales :

- Coupe René GIRAUD : 8 tours de coupe dont 1 tour de cadrage pour décerner le trophée à l'équipe **de LE CHEYLARD**
- Coupe Xavier BOUVIER : 7 tours, avec pour vainqueur final le club de **TOURNON**

COMMISSION DÉLÉGATIONS

ROLE DE LA COMMISSION DELEGATIONS :

La commission assure la désignation des délégués sur les différentes rencontres, tout au long de l'année sportive.

Lors de la saison écoulée ce sont neuf délégués, qui ont couverts les différentes rencontres.

Les désignations se font en collaboration avec Thomas FONTANILLS, qui suit les comportements sportifs au district.

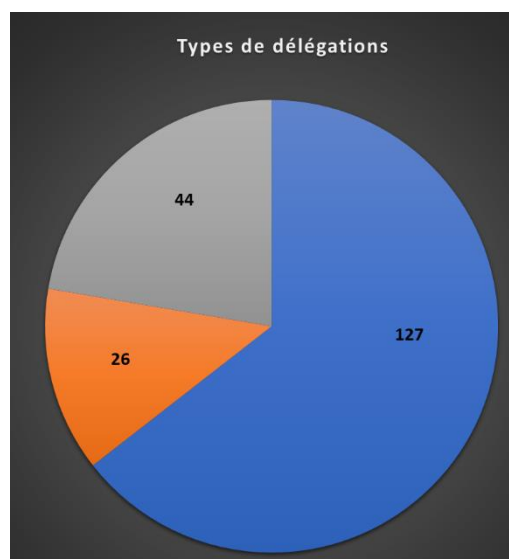
Nous élaborons la liste des délégués à désigner, selon plusieurs critères :

- Matchs à risque ciblés par Thomas FONTANILLS
- Demandes des clubs
- Recommandations commissions règlements, discipline, féminines, jeunes
- Enjeu fin de saison

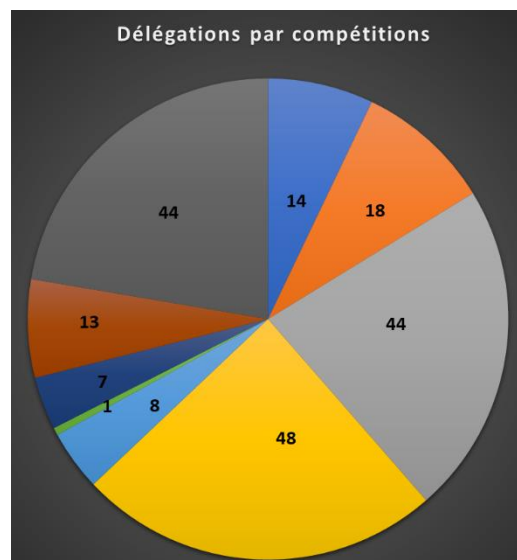
Il faut noter que malgré la présence de délégués sur certaines rencontres, celles-ci se sont mal déroulées.

QUELQUES CHIFFRES EN BREF :

DELEGATIONS	NOMBRE
Matchs ciblés à risque	127
Demandes clubs	26
Coupes	44
Total	197



DELEGATIONS	NOMBRE
D1	14
D2	18
D3	44
D4	48
D5	8
U15	1
U17	7
U20	13
Coupes	44
Total	197



B. COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES JEUNES

Membres : Roselyne LAULAGNET, Martine MOMBARD, Mathilde REBOULLET, Julien BARRE, Claude BRESSON, Philippe AUBERT.

En préambule à notre rapport d'activités, nous poserons un temps de mémoire en l'honneur de Roselyne LAULAGNET. En effet, Roselyne LAULAGNET nous a quitté le 25 décembre 2023. Fédératrice, elle a su inspirer les membres de notre commission par sa générosité. Elle aura « recruté » chacune et chacun d'entre nous avec pour ambition partagée l'écoute, le soutien au développement des clubs et des pratiques. Un grand vide s'est installé. Roselyne a été investie tant que ses forces le lui ont permis et a été soucieuse d'apporter des réponses à chacun d'entre vous, y compris par des moyens numériques. L'empathie, la bienveillance, l'altruisme caractérisaient en partie Roselyne. La volonté de notre équipe est de poursuivre l'œuvre dans l'esprit d'état d'esprit insufflé par notre référente en osmose avec les réalités de terrain, en portant attention à chaque club, à l'effectif très modeste ou très bien fourni.

Rendons donc hommage à Roselyne.

Responsable gestion des catégories :

U7/U9 : Martine MOMBARD,

U11 : Julien BARRE,

U13 : Mathilde REBOULLET,

U15 : Roselyne LAULAGNET,

U17 : Claude BRESSON,

U20 : Claude BRESSON

EFFECTIFS :

Catégorie	Années de Naissance	Nb Licences	Nb d'équipes engagées
U7- U6	2017-2018	1892	278
U9 -U8	2015- 2016	2966	352
U11 - U10	2013 - 2014	3455	246
U13 - U12	2011 - 2012	3189	224
U15 - U14	2009- 2010	2894	134 dont 9 en LAuRA
U17 - U16	2007-2008	1835	91 dont 5 en LAuRA ou FFF
U20 - U19 - U18	2006- 2005 - 2004	1606	32 dont 8 en LAuRA ou FFF

La saison 2023-2024 a été marquée par un accroissement du nombre de licenciés au sein des clubs conduisant ainsi à une augmentation du nombre d'équipes engagées notamment pour la pratique du football d'animation. Félicitations aux clubs, d'avoir pu proposer un accueil à ces nouveaux licenciés.

Les nouvelles modélisations des pratiques pour les plus jeunes portent leurs fruits et nous notons une dynamique encourageante pour les organisations des plateaux U6 à U9. Nous poursuivrons nos évolutions des dernières saisons pour proposer à vos licenciés un cadre visant à une homogénéité de pratique selon les compétences acquises détectées par les clubs.

Les observations effectuées sur la catégorie U11 nous encouragent également à faire évoluer en douceur dans le même sens et proposer un niveau d'engagement supplémentaire visant à désengorger les niveaux intermédiaires.

La mise en œuvre annoncée des compétitions U20 lors de cette saison a été une véritable réussite. 24 équipes ont été engagées sur 2 niveaux. Nous avons pu mettre en place pour chaque niveau une poule de 12 équipes, permettant ainsi à notre compétition U20D1 d'être reconnue par la LAuRA FOOT pour une accession au niveau régional du lauréat de la saison 23/24.

Les différents championnats ont délivré leur verdict en cette fin de saison. Félicitations aux accédants.

Les clubs de Olympique VALENCE, US DAVEZIEUX, ASF PIERRELATTE, US MOURS St EUSEBE, RHONE CRUSSOL FOOT 07 et AS St DONAT ont participé au critérium U13 de la LAuRA Foot.

Les clubs de Olympique VALENCE et RHONE CRUSSOL en U13G et OL SALAISE RHODIA en U13F ont brillamment représenté le District Drôme-Ardèche de Football lors des finales régionales PITCH U13 à FEURS.

Les équipes des clubs de US MONTELIMAR (U15 + U16), et RHONE CRUSSOL FOOT 07 (U18 + U20) accèdent au niveau régional.

Les finales des Coupes U13, U15 et U17 ont déterminé leurs lauréats, cette saison :

- U13G Charles ANDRE : FC DU CHATELET,
- U15 Gilbert PESTRE : US PONT LA ROCHE,
- U15 JP QUINTIN : US MONTELIMAR,
- U17 VIVIER-BOUDRIER : AS BERG HELVIE,

Nous remercions le club de FC RHONE VALLEES, pour sa collaboration pour l'organisation de ces finales.

Attention : Des comportements inappropriés de la part de spectateurs (parents ?) autour des terrains lors des plateaux du football d'animation nous sont signalés à une fréquence plus importante que lors des saisons précédentes où ces attitudes semblaient être l'exception. Il est primordial d'offrir à nos plus jeunes pratiquants un environnement apaisé pour ces rencontres.

Pour le football compétitif, le nombre d'incivilités, les brutalités entre joueurs, éducateurs, envers les arbitres, entre spectateurs, le nombre de dossiers traités en discipline est toujours trop élevé. Tous doivent être acteurs pour plus de sérénité sur et autour de nos terrains.

Philippe AUBERT

Pour la Commission des Jeunes.

C. COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES FEMININES

Membres de la commission féminine :

- Nathalie PELIN (présidente)
- Roselyne LAULAGNET (qui nous a quittée beaucoup trop tôt)
- Michel PEYROUZE
- Daniel CHEVAL
- Mathilde REBOULLET
- Elodie LAFFORGUE

Une réunion d'informations a été organisée au district avec les clubs ayant des équipes féminines jeunes et séniors en septembre 2023. Très forte participation des clubs et rencontre toujours autant appréciée.

POUR LA SAISON 2023/2024 :

- En séniors F, 1 championnat D1 à 11 avec 10 équipes engagées au départ. Mais forfait général de Chateauneuf-sur-Isère avant la 1^{ère} journée de championnat et forfait général à la suite de 3 forfaits matchs de Ruoms.
Championnat en 1 phase avec matchs AR et accession(s) en ligue en fin de saison.
Cette saison, c'est le club de Pierrelatte qui accède à la R2, et St Donat et Olympique de Valence 2 qui reviennent en district (pas d'équipe pour Valence la saison prochaine en district). Donc seul le club de St Donat intègrera la poule D1 en descente de Ligue.
- Toujours en séniors F, 1 championnat D2 à 11 avec 17 équipes engagées sur chacune des 2 phases.
Championnat en 2 phases avec une phase 1 avec des poules géographiques et une phase 2 avec des poules de niveaux.
Accession en D2 en fin de saison parmi les clubs de la poule A de la phase 2.
Chateauneuf s/Isère et Ruoms intégrant la D2, suite à leur forfait, 2 clubs de D2 accèdent à la D1 la saison prochaine : St Marcel les Valence et le FC Péageois (seul rescapé de l'entente BBRM/Génissieux et Bourg de Péage)
- Enfin concernant les séniors F, 1 championnat à 8 avec 16 équipes engagées en phase 1 et 17 équipes en phase 2.
Championnat en 2 phases avec une phase 1 avec des poules géographiques et une phase 2 avec des poules de niveaux.
- Ont été également organisées les 2 coupes départementales féminines : La Destia Camou Wolf et La Dresher Tardy avec 2 belles finales les 8 et 9 juin 2024 au Pouzin.
- En U18F à 11, un interdistrict drôme ardéchois en 1 phase avec 11 équipes engagées et matchs AR. 2 forfaits généraux : L'entente Meysse/UMS et Joyeuse St Paul
1 accession en ligue en fin de saison pour le club du FC540.
- En U18F à 8, un mini championnat en 1 phase à 8 équipes et match AR
- En U15F, 1 championnat en 2 phases avec 20 équipes en phase 1 et 21 équipes en phase 2.
Poules géographiques en phase 1 et poules de niveaux en phase 2.
- En U13F, mini championnat en 2 phases avec 7 équipes en phase 1 et 8 équipes en phase 2
- Mise en place de la section loisirs F avec 1 mini formule avec 4 équipes et 3 dates proposées en dernière partie de saison.
- Seule contrainte : avoir 10 licences loisirs F

4 journées événementielles ont été organisées avec l'équipe technique

Les membres de la commission se sont également rendus sur les terrains à la rencontre des clubs.

Enfin, Nathalie a été présente lors des différentes journées de détection des féminines ainsi qu'au RID à Vichy fin avril 2024.

L'opération femmes foot n'a pas été faite cette saison faute de temps. Elle sera relancée la saison prochaine sous la responsabilité de Daniel CHEVAL et de Michel PEYROUSE.

Une réunion de bilan de fin de saison a eu lieu au district le jeudi 4 juillet 2024 avec les clubs ayant une ou des équipes féminines. Faible participation mais échanges très intéressants

D. COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

BILAN SAISON 2023-2024, les réunions CDTIS,

5 réunions **en présentiel** : mardi 12 septembre 2024, mardi 14 novembre 2024, mardi 12 décembre 2024, mardi 5 mars 2024 et le mardi 14 mai 2024.

Chaque réunion fait l'objet d'un PV, consultable sur le site du DISTRICT, ce PV permet au Club concerné par une demande (Classement, demande d'avis préalable, etc.), de suivre l'avancement de son dossier, la date de la transmission à la CRTIS (Ligue), de connaître la réponse ou le détail de la décision qui est transmise au propriétaire (Mairie ou AUTRE), cette décision est retranscrite dans le PV du District que ce soit une décision prise par la CFTIS (FFF) ou la CRTIS (Ligue).

Le BILAN des visites COMMISSION TERRAINS ET EQUIPEMENTS 2023-2024,

34 : Classements des installations sportives concernant l'éclairage de Niveau E5 à E7, (37 contrôles)

23 : Classements des installations et installations sportives de Niveau T4 à T7.

Des projets et des aides FAFA, Réception travaux suite FAFA, mise en conformité d'une installation, PRE-visite pour des projets de rénovation.

- Mairie de VINEZAC : création d'un terrain de grands jeux éclairés en gazon synthétique
- Mairie de Cornas : vestiaires,
- Communauté de communes de CREST : changement de terrain synthétique
- Mairie de Valence : création d'un terrain de grands jeux éclairés en gazon synthétique à Valence Perdrix
- Communauté de communes de VILLENEUVE DE BERG : création d'un terrain de grand jeu éclairé en gazon synthétique
- Mairie de CHAVANAY : création d'un Eclairage LED
- Mairie de LAPEYROUSE MORNAY : création d'un éclairage LED

La commission du District accompagne les collectivités et les clubs dans les mises à niveau des installations dans la rédaction de la demande classement dans les premières ébauches DAP pour une rénovation ou une création concernant des installations.

Les installations sportives (stades, complexes sportifs, gymnases pour le Futsal) pouvant recevoir des compétitions ainsi que leurs éclairages sont classés par la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CFTIS), en relation avec les commissions régionales en Ligue et District. La Commission fédérale accompagne également les clubs dans les mises à niveau des installations pour les accessions.

Sur des sujets transverses (évolution règlementaire ou législative, innovations, accessions...), elle travaille avec le service Terrains et Installations Sportives de la FFF en lien avec la Ligue de Football Professionnel, l'UEFA et la FIFA.

La CFTIS conseille les collectivités et porteurs de projet en formulant des avis préalables avec la volonté d'accompagner les évolutions des installations le plus en amont possible.

Présidence : ZAVADA Richard

RESPONSABLES SECTEURS :

Les délégués de terrain :

- **Secteur Ardèche Nord** : Jean-François VILLAND
- **Secteur Drôme Nord** : Bernard DELORME
- **Secteurs Centre Ardèche/Centre Drôme** : Bernard DELORME / Richard ZAVADA
- **Secteur Drôme Sud** : Joël PLAN
- **Secteur Ardèche Sud** : Richard ZAVADA

E. COMMISSION DES REGLEMENTS

La commission se réunit les mardis à partir de 14H00 en fonction du nombre de dossiers à traiter soit en présentiel soit par voie téléphonique et électronique. Son rôle est de traiter les réserves et réclamations posées par les clubs lors des différentes rencontres de nos championnats et coupes dans le respect des textes réglementaires votés lors des Assemblées Générales des différentes instances du football.

La ventilation se faisant comme suit :

Saison	Nombre de dossiers traités			Résultat favorable au demandeur		
	2021/22	2022/23	2023/24	2021/22	2022/23	2023/24
Réserves d'avant match	27	20	34	6	5	7
Réserves d'après match	20	18	38	6	6	19
Evocation	6	9	6	4	8	6
Autres	14	10	11	1	0	6

Répartition des dossiers par catégorie	Nombre Année 2021/2022	Nombre Année 2022/2023	Nombre Année 2023/2024
Féminine (championnat et coupes)	2	2	5
Futsal / diversifié	1	1	0
Coupes R.G et X. B.	4	2	2

Seniors D1	4	2	2
Seniors D2	6	2	6
Seniors D3	14	9	14
Seniors D4	22	15	21
Seniors D5	6	9	10
Vétérans	0	0	0
U18	6	8	/
U20			5
U17			6
U15	2	6	13
U13	0	1	1

Cette saison le

nombre de dossiers traités est en augmentation (89 dossiers) en comparaison à la saison 2022/2024 » (57 dossiers). 6 dossiers concernent des joueurs ayant participé à une rencontre alors qu'ils étaient suspendus, ce fait très pénalisant pour l'équipe tant sur le plan sportif que financier devrait être évité avec plus de suivi de la part des éducateurs.

F. COMMISSION DE DISCIPLINE

RUBRIQUES	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
AVERTISSEMENTS	7121	5501 (68%)	1640 (14%)	6634	8004	8674
SUSPENSION SUITE A 3 JAUNES	632	426	68	549	596	770
EXCLUSION	547	422	98	533	663	767
SUSPENSION EN TEMPS – 6 MOIS	5	5	2	4	6	10
SUSPENSION EN TEMPS + 6 MOIS	5	6	1	9	5	12
RESILIATION DE SURIS	89	49	5	54	61	15
MISE EN INSTRUCTION	17	16	3	23	34	35
NB DE REUNION	42	30	10	40	40	40
AUDITIONS	28	23	10	30	37	37

Les chiffres parlent d'eux même : nous constatons une année record sur tous les points, avertissements, exclusions, mise en instruction des affaires,

Après huit années à la présidence de la commission de discipline, j'ai décidé de m'arrêter.
Tout d'abord je tiens à remercier tous les clubs avec qui j'ai toujours eu des relations cordiales.
Je tiens aussi à remercier, Isabelle, Aurélie, Justine et Thomas employé du district avec qui il a été très facile et agréable de travailler.

Je tiens aussi à remercier tous les membres de ma commission qui m'ont accompagné avec une mention particulière à, Laurent WACHAJA, Frederic KLEIN et André BUISSON qui sont avec moi depuis le début.

Je souhaite bonne chance à la nouvelle équipe qui va se mettre en place, dans ce football de plus en plus violent et où les incivilités sont monnaie courante.

Ces incivilités existent aussi malheureusement dans les petites catégories (U7, U9, U11 et U13), non arbitrées par des officiels, et également en -U15 et U17.

La situation n'est guère encourageante pour l'avenir de nos enfants dans ce sport qui nous entraîne sur les terrains depuis longtemps.

Nos arbitres sont de plus en plus moqués, insultés voir même bousculés. Cette situation ne peut pas continuer si nous voulons un football de compétition impartial. Une prise de conscience est attendue.

Le football professionnel ne montre pas l'exemple, alors le monde amateur doit trouver des solutions pour l'avenir. Si les violences de toutes sortes ne diminuent pas rapidement, nous allons perdre beaucoup de joueurs, de dirigeants, de partenaires et de parents qui ne se retrouvent pas dans ce football

Enfin j'espère que pour la saison 2024/2025, une prise de conscience collective s'effectuera afin que nous retrouvions plus de respect, de fair-play et de sportivité sur les terrains DRÔME – ARDECHOIS

Je vous souhaite à tous une bonne saison 2024/2025

Pascal BRUYAT - *président de la commission de discipline*

G. COMMISSION D'APPEL

Cette saison la Commission n'a pas connu de modification dans sa composition qui inclut toutes les familles du football.

LES AFFAIRES REÇUES :

Au titre de la saison écoulée, la Commission d'Appel, s'est réunie 3 fois en formation réglementaire et a tenu 9 sessions en formation disciplinaire.

Lui ont été soumis 15 dossiers disciplinaires et 3 en matière réglementaire, tous visaient des décisions de la Commission des Règlements.

Globalement appréciée, son activité se caractérise donc par une forte diminution des appels réglementaires qui avaient atteint un niveau particulièrement élevé la saison précédente et avaient concerné toutes les commissions juridiques de première instance (Règlements, Contrôle de l'Encadrement des Equipes, Statut de l'Arbitrage, Compétitions).

Le nombre de recours disciplinaires est resté stable avec une concentration remarquable sur la seconde partie de la saison (aucun reçu avant la trêve hivernale).

LES DECISIONS PRISES :

En matière disciplinaire :

La Commission d'Appel s'est prononcée au fond sur 13 dossiers. En effet, un club s'est désisté de l'action qu'il avait engagée ; il lui en a été donné acte. Un recours a été déclaré irrecevable pour avoir été présenté hors des délais impartis.

Elle a confirmé les décisions des Commission de première instance dans plus de 50% (Discipline 6, autres 2) des cas sur lesquels elle a eu à statuer effectivement.

S'agissant des autres affaires, elle a modifié la qualification des faits initialement retenue dans un cas et procédé pour le surplus à un simple ajustement de peines en fonction des éléments nouveaux recueillis ou d'éclaircissements apportés en séance lors de l'audition des parties, dont la Commission de Discipline ne pouvait avoir connaissance au moment où elle a statué.

Enfin elle a été amenée à prononcer 6 peines complémentaires pour absence injustifiée aux réunions de la commission auxquelles les licenciés sanctionnés avaient été pourtant régulièrement convoqués (voir les observations relatives au taux d'absence aux auditions de la Commission d'Appel).

Aucune décision disciplinaire n'a été annulée en appel.

En matière réglementaire :

Les dossiers examinés au fond, ont tous donné lieu à la confirmation de la décision prise par la Commission des Règlements.

Les recours contre les décisions prises :

En matière réglementaire aucun recours n'a été formé auprès de la Commission d'Appel de la Ligue.

Un dossier disciplinaire a été soumis à l'arbitrage du CNOSF qui a confirmé en tous leurs points les décisions des instances disciplinaires du District et donc les sanctions infligées.

OBSERVATIONS TIREES DE L'ANALYSE DES DOSSIERS :

Certes le nombre des dossiers traités par la Commission d'appel disciplinaire ne peut être tenu pour pleinement représentatif de la situation rencontrée au niveau du District. Il n'en reste pas moins que la proportion des appels reçus cette saison mettant en cause les catégories de jeunes (près de la moitié) interpelle. Les faits commis ont trop souvent été d'une réelle gravité amenant parfois jusqu'à des dépôts de plaintes. Il appartient aux responsables d'équipes (éducateurs et encadrants) d'être particulièrement vigilants envers les fautes individuelles ou les comportements collectifs inappropriés, avec l'accent à mettre sur la prévention.

TAUX D'ABSENCE AUX AUDITIONS DE LA COMMISSION D'APPEL :

La Commission d'Appel a eu encore à déplorer de trop nombreuses absences aux auditions qu'elle conduit dans le cadre de la procédure dont elle a la charge. **Le taux atteint cette saison est d'un niveau très préoccupant.** De telles absences nuisent au débat oral et contradictoire qui doit s'instaurer entre les parties au litige. Elles privent les membres de la Commission d'un élément d'appréciation important pour la décision à prendre sur les recours qui leur sont soumis. Il en va tout particulièrement lorsque l'absence est celle de l'arbitre et que sont formellement contestées les constatations qu'il a consignées dans son rapport d'après match.

L'attention est une nouvelle fois appelée sur l'obligation (article 112 des Règlements Sportifs du District Drôme Ardèche) pour les personnes convoquées de se présenter devant les Commissions juridiques.

Face à ce phénomène la Commission d'appel s'orientera vers une plus grande fermeté à l'examen des motifs invoqués pour excuser les absences et une plus grande exigence sur les justificatifs à fournir à l'appui. A cet

égard le terme indisponible, bien trop général, est trop souvent avancé pour masquer une certaine réticence à venir devant la Commission.

Au terme des 18 saisons passées à la Commission d'Appel, d'abord comme secrétaire pendant 6 ans, puis en qualité de Président, je tiens à remercier tous les membres qui se sont succédé pour leur implication, leurs observations pertinentes et constructives ainsi que pour l'apport de leur vécu aux décisions collégialement prises. Encore merci.

Pierre FAURIE - *Président sortant de la Commission d'Appel*

H. COMMISSION DU CONTROLE DE L'ENCADREMENT DES EQUIPES

La Commission d'encadrement des équipes s'est réunie quatre fois au cours de la saison 2023/2024, des échanges réguliers téléphoniques ou mails complètent nos actions.

De nombreux contacts téléphoniques ou mails sont effectués en début de saison, directement avec les clubs qui ne se sont pas mis en conformité.

Nous répondons à toutes les sollicitations des clubs demandant des informations complémentaires concernant le statut.

Lorsque les clubs n'ont pas renseigné leurs déclarations concernant l'obligation de désigner un éducateur dans les délais impartis, nous les sollicitons à nouveau par mails avec accusé de réception par l'intermédiaire du secrétariat de notre district.

Un suivi est effectué toute la saison sur les feuilles de match afin de constater la présence ou l'absence des éducateurs désignés (travail long et fastidieux).

Les membres de la commission de contrôle de l'encadrement participent également aux contrôles sur les terrains.

Quatre PV ont été établis et parus sur le site du district au cours de la saison.

En fin de saison le PV N° 4 comportaient les pénalités relevées aux clubs en infraction.

Pour information, il a été également transmis aux compétitions jeunes et séniors pour les retraits des points aux clubs en infraction.

Nous gérons 107 équipes dont :

- 36 séniors : 12 en D.1 / 12 en D.2 A / 12 en D.2 B.
- 12 U.20 en D.1
- 29 U.17 : 10 en D.1 / 19 en D.2.
- 30 U.15 : 10 en D.1 / 20 en D.2.

Le taux de présence des éducateurs diplômés varie sensiblement par rapport à la saison 2022/2023 :

Séniors :

- D.1 : 90,54% soit 3,54% en moins au regard de la saison passée. (6 excuses et 19 absences)
- D.2.A : 96,22% soit 1,46% en plus au regard de la saison passée. (4 excuses et 6 absences)
- D.2.B : 89,40% soit 1,01% en plus au regard de la saison passée. (10 excuses et 18 absences)

Jeunes :

- U.20.D.1 : 90,10% création de cette catégorie.
- U.17.D.1 : 90,56% création de cette catégorie.
- U.17.D.2 A : 92,23% création de cette catégorie.
- U.17.D.2.B : 93,21% création de cette catégorie.
- U.15.D.1 : 96,67% soit 1,01% en moins au regard de la saison passée. (2 excuses et 4 absences)
- U.15.D.2.A : 93,89% soit 3,34% en plus de la saison passée (0 excuse et 11 absences)
- U.15.D.2.B : 89,45% soit 2,79% en plus de la saison passée (4 excuses et 15 absences)

Ces résultats sont une image mais nous ne pensons pas que c'est la réalité notamment dans la catégorie jeunes où les arbitres ne sont pas si rigoureux que chez les séniors.

Peu d'équipes ont été sanctionnées pour des retraits de points :

En séniors :

Une en séniors D2.B, moins trois points pour ALLAN Fr Foot1 (habitué aux sanctions)

En jeunes :

Une en U20.D1, moins 2 points pour Portes les Valence

Deux en U.17.D.2.B, moins un point pour Portes les Valence et moins un point pour Rhône Crussol

Concernant les dérogations accordées : les éducateurs ont répondu favorablement aux conditions accordées.

Toutefois la nouvelle réforme appliquée a largement favorisé cet état de fait.

Les formations programmées en tout début de la saison 2023/2024 étaient souhaitables et nous ont facilité une meilleure gérance des dérogations avec des dates justifiées par le calendrier.

Les dérogations accordées aux personnes sans diplôme ne nous apparaissent pas compatible avec l'objectif recherché (une équipe = un éducateur).

Le nouveau règlement pour l'encadrement des équipes par éducateurs diplômés mis en fonctionnement en début de saison nous permet de mieux gérer les désignations en début de saison et d'avoir une meilleure approche tout au long de la saison.

Il faudra l'adapter à celui de la ligue lors de la prochaine assemblée générale de décembre 2024.

Enfin nous avons relevé au cours de cette saison un nombre assez important d'infractions diverses donnant les sanctions pécuniaires suivantes :

PV n° 1 : ----- 850 €

PV n° 2 : ----- 675 €

PV n° 3 : ----- 475 €

PV n° 4 : ----- 775 €

TOTAL :----- 2775 €

Jean-Marie PION, *Président de la commission d'encadrement.*

I. COMMISSION TECHNIQUE

EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE - RAPPORT D'ACTIVITE - SAISON 2023/2024

AXE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES: BILAN QUANTITATIF :

LES JOURNEES EVENEMENTIELLES :					
Rubrique :	Actions :	Nombre de sites :	Dates :	Nombre d'équipes :	Nombre de participants :
JOURNEES EVENEMENTIELLES :	Journée d'accueil U11:	0			
	Journée d'accueil U9:	6	23/09/2024	129	903
	Journée d'accueil U7:	6	30/09/2024	113	678
	Journée découverte filles N°1 (U9 A U18):	2	5/10/2024		322
	Journée découverte filles N°2 (U9 A U18):	2	25/11/2024	44	380
	Journée Futsal Féminin	3	5/11/2025	20	100
	Journée découverte filles N°3 (U9 A U18):	2	13/04/2025	19	152
	Journée découverte Fille N°3	1	1/06/2025	9	100
	Opération Foot de Cœur:				
	Opération Noel Futsal U7	1	27/12/2024	10	70
	Festival Foot U13 Pitch Finale départementale:	1	Samedi 02/04/2024	24	288
	Festival Foot U13 Pitch Finale régionale:	0	Samedi 07/05/2022	2 (1 éq.G.+1éq.F.)	24
	Mondial Féminin	0			
	Journée Nationale des Débutants:	1	Samedi 25/05/2025	102	750
	Journée découverte Foot Loisir:	2	2/10/2024Mours / x	10	100
	Journée Futnet	1	St Vallier : 11/04	6	18
Journée découverte Foot Loisir:	2	11/04 Tournon /Hte Cevenne	22	176	

LES LABELS FFF :				
Rubrique :	Nombre de clubs labellisés pour la saison 2024/2025 après candidature en 2023/2024 :	Nb de clubs ayant effectué un autodiagnostic au cours de la saison 2023/2024:	Nombre de remises Label effectuées en 2023/2024	Nombre de clubs accompagnés (remises, suivi, démarche) :
PROJETS CLUBS LABEL JEUNES FFF :	11	35	7	20
LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL :	3	3	3	5
LABEL FUTSAL :	0	0	0	0
AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LES LABELS :				
JURYS LABELS :	Nombre de jurys organisés au District pour la présentation des projets de structuration des clubs:			2 dates (2 et 3 jurys)

AXE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES: BILAN QUANTITATIF :					
LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE :					
Rubrique :	Nombre d'écoles inscrites :	Nombre de classes inscrites :	Nombre d'écoles rencontrées (séances "0") :	Nombre de séances "tutorées" par le D.D.A.F. :	
L'OPERATION FOOT A L'ECOLE :	37	64	18	22	
AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE 1er Degré :					
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE :	Nombre de réunions de la Commission Départementale du Football en Milieu Scolaire et Universitaire:			0	
	Nombre de réunions mises en place en direction des représentants du Football en Milieu Scolaire du second degré (CPD EPS, professeurs d'EPS et responsables techniques des sections) :			0	
	Nbres d'écoles accompagnés		ds le 07 (13)	ds le 26 (6)	
	Nbres de rencontre sportives accompagnés		ds le 07 (4)	ds le 26 (6)	
	Nbres de cycles tutorer			22	
	Nombre de formations "Foot à l'école" mises en place :			1	
REUNIONS DIVERSES :					
Rubrique :	Actions :	Nombre :	Dates :	Lieux :	
REUNIONS DIVERSES :	Réunions de lancement du Commission Jeunes &	3	Judi 16/09/2023 Judi 23/09/2023	Valence Beausemblant	
	Participation aux réunions de	4	Siège du D.D.A.F.		
	Réunion avec les représentants des	0			
	Réunions de secteurs :	Secteurs 1 et 2		12/02/2024	CHAVANAY
		Secteurs 3 et 4		19/02/2024	CHARMES / RHONE
		Secteurs 5 et 6		29/03/2024	GROSPIERRE
		Secteurs 7 et 8		21/03/2024	LAPEYROUSE
		Secteurs 9 et 10		18/03/2024	CHABEUIL
Secteurs 11 et 12		04/04/2022	MONTELIMAR		

AXE FORMATION DE CADRES: BILAN QUANTITATIF:

FORMATIONS:	DUREE DE LA FORMATION:	LIEUX:	PERIODES:	NOMBRE DE STAGIAIRES:
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation MODULE U6-U9:				67
CFI U6-U9 Mineur	12 Heures	Tournon	23 Oct et 2 Nov	16
CFI U6-U9 Majeur	12 Heures	Tournon	24 Oct et 2 Nov	17
		Berghlavie	13 et 27 Janv	16
		Romans	13 et 27 Janv	18
		Anneyron	Annulé	
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation MODULE U10-U13:				87
CFI U10-U13		Saint Donat	25 Oct et 3 Nov 2023	18
		Aubenas	6 et 20 Janvier 2024	18
		Cheyland	6 et 20 Janvier 2024	19
CFI U10-U13 Mineur		Tournon	19 Février / 1 Mars	14
CFI U10-U13 Majeur		Portes Valences	16 et 26 Avril	18
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation U14-U19:				59
MODULE U14-U19		Mours	14 et 28 Septembre	15
		Pelussins	13 et 27 Janvier	17
		Cornas	13 et 27 Janvier	11
		Saint Paul 3 Chateaux	15 et 25 Avril	16
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation CFI Sénior :				42
CFI Séniors		Saint Marcel Valences	15 et 29 Aout 2023	17
		Chavanay	5 et 26 Chavanay	16
		Pierrelatte	16 et 26 Avril	9
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation GB :				10
GB Initiation	16 Heures	ROMANS	20 au 21 Novembre 2023	10
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation Foot en Marchant :				5
Module	8 heures	Satilleu	9.03 et 9.04	5
Nombre total de stagiaires ayant suivi la formation Sport Adapté :				14
	8 heures	Guilherand	5.03.2024	14
Nombre total de stagiaires ayant participé aux CERTIFICATIONS:				54
	6 heures	Tournon	2 Septembre 2024	15
		Montéleger	21 Octobre 2024	12
		Le Pouzin	23 Décembre 2024	17
		Pierrelatte	27 Avril 2024	10
Nombre total de stagiaires ayant participé aux Projet Clubs :				19
SENSIBILISATION PROJET CLUB	4 HEURES	Bathie Roland	15 février 2024	9
		Charmes /Rhône	14 Mars 2024	10
TOTAL GENERAL (FORMATIONS + CERTIFICATIONS):				357

AXE FORMATION DE CADRES: BILAN QUALITATIF:

POINTS POSITIFS:

- *Les clubs sont toujours intéressés pour accueillir un ou plusieurs modules de formation.
- *La qualité d'accueil des clubs qui sont supports d'une formation et qui s'organise pour mettre des jeunes à disposition.

POINTS A AMELIORER:

- *Trouver et choisir des lieux fonctionnels et adaptés pour recevoir une formation (salle, terrain et public à disposition).

PERSPECTIVES:

- *Réforme des formations pour la saison à venir avec maintien des certifications.

AXE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL: BILAN QUANTITATIF				
PPF GARÇONS:				
CAT.:	ACTIONS:	LIEUX:	PERIODES:	NOMBRE DE JOUEURS:
U16	1er TOUR DE DETECTION:	CHEYLARD	29/08/2022	30
	1er TOUR DE DETECTION:	CHEYLARD	07/09/2022	45
	MATCH AMICAL	ST MARCELLIN : ISERE	20/09/2024	26
	MATCH AMICAL	MOURS	11/10/2023	27
	RASSEMBLEMENT REGIONAL	COUBLEVIE	27/10/2024	16
U15	STAGE DEPARTEMENTAL	CHEYLARD	29/08/2023 au 30/08/2023	28
	MATCH AMICAL N°1	ST MARCELLIN	11/10/2024	23
	MATCH AMICAL N°2	MOURS	11/10/2022	23
	CID	VICHY	2/11/2023 au 05/11/2024	16
U14	1er TOUR DE DETECTION:	(SECTEURS NORD/CENTRE)	24/01/2024	200
	1er TOUR DE DETECTION:	Secteur Montéliér	21/02/2024	63
	2ème TOUR DE DETECTION:	Secteur Montéliér	23/02/2024	46
	3ème TOUR DE DETECTION:	Secteur Montéliér	13/03/2024	52
	4ème TOUR DE DETECTION:	Secteur Montéliér	27/03/2024	52
	5ème TOUR DE DETECTION:	MATCH U14 HTE LOIRE	10/04/2024	31
	RASSEMBLEMENT REGIONAL	LYON (TOLA VOLOGE)	24/04/2024	16
U13	1er TOUR DE DETECTION:	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	13/09/2022	300
	7 Dates : CPS	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	7 Dates	32 J/Site
	FINALE DEPARTEMENTALE	TOURNON	14/02/2024	46
	STAGE REGIONAL (1er tour):	LYON (TOLA VOLOGE)	04/03/2023 , 05/03/2023	25
U12	1er TOUR DE DETECTION:	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	13/09/2023	300
	5 Dates : CPS	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	7 Dates	32 J/Site
PPF FUTSAL GARÇONS:				
U18	TOUR DE DETECTION:			
	RASSEMBLEMENT REGIONAL			
U16	TOUR DE DETECTION:			
	RASSEMBLEMENT REGIONAL			
U15	TOUR DE DETECTION:	BEAUCHASTEL	20/12/2023	15
	MATCH AMICAL	VALENCE	18/01/2024	15
	MATCH AMICAL	VALENCE	7/02/2024	18
	RASSEMBLEMENT REGIONAL	LYON	19/02/2024	10

AXE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL: BILAN QUANTITATIF:				
PPF FILLES:				
CAT.:	ACTIONS:	LIEUX:	PERIODES:	NOMBRE DE JOUEUSES:
U15/U16	RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL	VALENCE : PEFA	20/03/2024	26
U14/ U15	STAGE DEPARTEMENTAL	CHEYLARD	30/08/2023 au 31/08/2023	24
	MATCH AMICAL N°1	ST PERAY	20/09/2023	22
	MATCH AMICAL N°2	BEAUCHASTEL	20/03/2024	20
	RID	LYON (TOLA VOLOGE)	24/10/2023 au 25/10/2023	16
U14	1er TOUR DE DETECTION:	PORTES LES VALENCE	28/09/2022	24
	6 CPS SECTEURS	PORTES / ROUSSILON / BOURG ST ANDEOL		25/Site/J
	DETECTION	ETOILE SUR RHONE	27/03/2024	26
	DETECTION	DAVEZIEUX : MATCH HTE LOIRE	10/04/2024	16
	DETECTION	RID VICHY	22 au 25 / 04 /2024	30
	1er TOUR DE DETECTION:	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	13/ 27 / 09 - 4 / 10 / 2024	300
U13	7 CPS SECTEURS	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	7 dates	32/Sites
	MATCH AMICAL N°1	POUZIN	14/02/2024	14
	MATCH AMICAL N°2	RID TOLAVOLOGE	27/02/2024	12
	RASSEMBLEMENT	MONTELIER	Fin Mai	50
U12	1er TOUR DE DETECTION:	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	13/ 27 / 09 - 4 / 10 / 2024	300
	4 Dates : CPS	PORTES LES VALENCE / ROUSSILLON / PIERRELATTE	5 Dates	32 J/Site
	CPS SECTEURS		27/10/2022, 28/10/2022, 16/11/2022, 23/11/2022, 30/11/2022, 7/12/2022	13

AXE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL: BILAN QUALITATIF:

POINTS POSITIFS:

- *Bonne implication des clubs pour faire participer leurs joueurs ou leurs joueuses aux différentes actions de détection / Présence de Nbres clubs.
- *Bon relationnel avec la majorité des éducateurs des clubs.
- *La qualité d'accueil des clubs qui mettent à disposition leurs installations.
- *La possibilité d'avoir des jeunes arbitres officiels (du PEFA ou des clubs), qui sont accompagnés par Roland Viallet (CTDA), pour l'arbitrage des rencontres des opérations du PPF.

POINTS A AMELIORER:

- *La difficulté pour trouver des installations sportives suffisamment grandes pour accueillir les opérations du PPF, notamment les mercredis hors vacances scolaires.
- *La possibilité d'avoir des jeunes arbitres officiels (du PEFA ou des clubs), qui sont accompagnés par Roland Viallet (CTDA), pour l'arbitrage des rencontres des opérations du PPF.

PERSPECTIVES:

- *Mieux communiquer sur nos actions réalisées mais également vers nos clubs.
- *Pérenniser la participation des jeunes arbitres aux actions du PPF.
- *Valoriser les clubs qui nous accueillent.

FOOT EN MILIEU SCOLAIRE: NBRES DE VISITES PAR ETABLISSEMENT AVEC LES CONCOURS					
COLLEGES LYCEES:	ETABLISSEMENTS:	LIEUX:	VISITES / CONCOURS	APPELATIONS:	CLASSES:
COLLEGE	CHARLES DE GAULLE	GUILHERAND-GRANGES	2	SECTION SPORTIVE RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	JOSEPH BEDIER	LE GRAND-SERRE	1	SECTION SPORTIVE RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	GUSTAVE JAUME	PIERRELATTE	1	SECTION SPORTIVE RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	ST JOSEPH	RUOMS	1	SECTION SPORTIVE RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	JEAN ZAY	VALENCE	0	SECTION SPORTIVE Garçons RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	JEAN ZAY	VALENCE	0	SECTION SPORTIVE Filles RECTORALE ET FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	BERNARD DE VENTADOUR	PRIVAS	1	SECTION SPORTIVE RECTORALE ET FFF	6ème à 4ème
COLLEGE	DE LA MONTAGNE ARDECHOISE	ST CIRGUES EN MONTAGNE		SECTION SPORTIVE RECTORALE	6ème à 4ème
COLLEGE	DE L'EUROPE JEAN MONNET	BOURG DE PEAGE	76 Séances	SECTION SPORTIVE FFF	6ème à 5ème
COLLEGE	ANDRE MALRAUX	ROMANS	3	SECTION SPORTIVE FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	ST LOUIS	TOURNON	36 Séances	SECTION SPORTIVE FFF	6ème à 3ème
COLLEGE	FRANCOIS GONDIN	CHABEUIL	2	SECTION SPORTIVE FFF	6ème à 5ème
COLLEGE	COLLÈGE PRIVÉ ANNE CARTIER	LIVRON SUR DROME	2	SECTION SPORTIVE FFF	5ème à 3ème
COLLEGE	COLLÈGE PRIVÉ SAINT FRANCOIS D'ASSISE	AUBENAS	1	SECTION SPORTIVE FFF	6ème à 5ème
COLLEGE	GEORGES GOUY	VALS LES BAINS	5	ATELIER FOOT	6ème à 3ème
COLLEGE	DE L'EDIT	ROUSSILLON	1	ATELIER FOOT	6ème à 3ème
COLLEGE	ST LOUIS	CREST		ATELIER FOOT	6ème à 3ème
COLLEGE	DIE	DIE	2	ATELIER FOOT	6ème à 5ème
LYCEE	LPO MARCEL GIMOND LPO ASTIER LYCEE OLIVIER DE SERRE	AUBENAS	2	ATELIER FOOT	2nde à TERMINALE
LYCEE	LPO ALGOUD-LAFFEMAS	VALENCE		POLE D'EXCELLENCE DU FOOTBALL AMATEUR	2nde à TERMINALE

POINTS POSITIFS:

- *Bonne implication des établissements et des clubs pour faire vivre le Triple Projet.
- *Bon relationnel avec la majorité des éducateurs des clubs et professeur EPS.
- *La présence du DDA lors des visites d'établissements et des concours amènent de la plus value aux suivis et la connaissance du terrain.
- *La présence du DDA lors des visites du CTDA (Roland VIALLET) et Thomas FONTANILSS sont également appréciés par les collèges.

PERSPECTIVES:

Développement Vals les Bains et Projet de Sport Etude

J. COMMISSION EDUCATIVE ET CITOYENNE**BILAN QUANTITATIF DES ACTIONS « FORMATION ET SENSIBILISATION »****INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION (PREVENTION)****Interventions dans les clubs et sections sportives :**

⇒ 19 interventions clubs (détails ci-dessous) :

Formation prévention	
Clubs	Catégories concernées
Davézieux US	U9/U11 puis U12/U15
Hauterives Gd Serre	U9/U11 puis U13/U15
Aubenas ASSAF	U11/U13
FC 540	U15/U18 Féminines
Vallée du Jabron	2 interv. En U15 et 2 interv. En U10/U13
Bourg St Andéol SC	U12 / U15
Ruoms O.	U9 à U13
Portes lès Valence FC	U11 puis U17/U19
Livron JS	U11/U13
Pierrelatte Atom'sport	U15/U17
Rhône Vallées FC	U11/U13
Montélimar US	U10/U13
Châteauneuf du Rhône CO	U11/U13

⇒ 9 interventions dans les sections football : Interventions « terrain » sur l'optimisation de la performance (proprioception et gainage)

- 2 interventions au collège Jean Zay à VALENCE (6^{ème} à 3^{ème})
- Collège de l'Edith à ROUSSILLON (6^{ème} et 5^{ème})
- Collège St Louis à TOURNON SUR RHÔNE (6^{ème} à 3^{ème})
- 2 interventions au collège St François d'Assise à AUBENAS (6^{ème} à 3^{ème})
- Collège Georges Gouy à VALS LES BAINS (6^{ème} à 3^{ème})
- Collège Bernard de Ventadour à PRIVAS (6^{ème} à 3^{ème})
- Collège cité scolaire du Diois à Die (6^{ème} et 5^{ème})

1 réunion préparation et présentation du contenu avec les responsables des sections sportives.

ACTIONS REGULIERES ET QUOTIDIENNES DE LA COMMISSION DE PREVENTION

- Suivi des matches à risque (Analyse, classification, courriers ...) en lien avec la commission des arbitres et la commission de délégation
- Entretien téléphonique régulier avec les clubs
- Alimentation et analyse de l'observatoire des comportements sur Foot2000
- Gestion et accompagnement Footclubs et Vie des Clubs (Création ententes, activité/inactivité, changement de noms ...)
- Gestion et paramétrage du barème de pénalisation

EVENEMENTS ET AUTRES INTERVENTIONS (Réunions, représentation,)

- Participation à l'Assemblée générale du District au mois de septembre puis juin.
- Réunions de préparation des journées événementielles (Finales Pitch U13, JND, ...)
- Réunion des délégués officiels du District
- Réunion arbitres D1 et D2
- Remise Label du club de Beaumontéleger ES
- 2 réunions de suivi du club d'Annonay FC
- Suivi du dossier de Cruas SC et Cruas AS
- Réunion d'information club pour professionnalisation
- Participation à la soirée des récompenses
- Gestion du dossier District pour le dispositif « Toutes Foot »
- Préparation et participation à la Finale départementale Pitch U13 à Portes Lès Valence FC.
- Préparation et participation à la Journée Nationale des Débutants à Tournon.
- Participation au tournoi Futsal de Valence (Village citoyen)
- Participation au jury du Programme éducatif Fédéral
- Participation au jury du dispositif « Toutes Foot »
- Réunion prévention et présentation des finales des Coupes
- Réunion de rentrée des clubs

FUSION, GROUPEMENT ET ENTENTE

- Accompagnement des clubs en début de saison pour les renouvellements d'entente via vie des clubs (Sur Footclub)
- Vie des clubs = Accompagnement administratif sur les demandes de changement de nom, reprise d'activité, renouvellement ou modification des groupements, cessations d'activité partielle ou totale.
- Pas de demande de fusion ou groupement pour cette saison 2023/2024

INSTRUCTIONS DOSSIERS DISCIPLINAIRES

Gestion et rédaction des dossiers d'instruction disciplinaire

27 dossiers d'instruction traités durant cette saison 2023/2024 :

- Alixan / Pont La Roche - Senior F à 8
- Allan Fr / Tournon Tain - Senior X. Bouvier
- Annonay FC / Montélimar FC - U17 D1
- Baix US / Le Cheylard FC - Senior R. GIRAUD
- Beaumontéleger ES / Bg lès Valence FC - U17 Brassage
- Beaumontéleger ES / Portes Hte Cevennes – U20 D2
- Centre Ardèche O. / Pierrelatte Atom'sport – Senior D3
- Chateauneuf de Galaure St Barth. / Hauterives Gd Serre – Senior D5
- Chateauneuf du Rhône / Malataverne – Senior D5
- Châteauneuf sur Isère CO / Romans SC – Senior D5
- Chatelet FC / Châteauneuf sur Isère CO – Senior D2
- Drôme Provence US / Châteauneuf du Rhône CO – Senior D5

- Procédure disciplinaire ouverte à l'encontre d'un arbitre
- Mauves RC / Annonay FC 2 – Senior D2
- Montélier US / Romans PS – Senior D4
- Montélimar FC / St Montan – Senior D4
- FC Baume Bouchet Montségur / Turquoise FC – Senior D4
- Pierrelatte Atom'sport / Annonay FC – U20 D1
- Pont la Roche US / AC de L'Allet – Senior D4
- Pont la Roche US 2 / Beaumontéléger ES 2 – Senior D4
- Portes Htes Cevennes / Bourg St Andéol SC – U20 D2
- Portes lès Valence FC – Chavanay AS – U20 D1
- St Priest AS / St Restitut – Senior D5
- Valdaine FC 2 / Tricastin FC – Senior D3
- Valensolles AS / Bren FC – Senior D3
- Valensolles AS 2 / Montélier US 2 – Senior D4
- Vallée du Jabron US / Rhône Vallées FC – Senior D2

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Existant depuis maintenant 10 saisons, le Programme Educatif Fédéral prend une part importante sur le développement et le projet éducatif des clubs. En ce début de saison, un changement a eu lieu concernant les inscriptions des clubs à ce dispositif. Via Portailclub, les clubs ont dû écrire leur projet éducatif avant de s'inscrire. Durant cette saison, il y a eu 54 clubs participants à ce programme contre 59 la saison passée soit une diminution de 9,2% des clubs adhérents.

Concernant ce dossier, tout au long de la saison, il y a de l'information, de la coordination, du conseil et un suivi du travail des clubs engagés dans le programme.

Le PEF a toujours un site dédié (<https://pef.fff.fr/>) depuis 3 saisons, où les clubs peuvent envoyer leur fiche action mais également consulter les fiches numérisées du classeur. Au mois de mai, l'ensemble des clubs a envoyé un total de 164 actions éducatives (contre 148 pour la saison précédente). Ce chiffre est très satisfaisant et montre l'activité et l'engagement des clubs dans leur projet éducatif.

Enfin, pour sa 4^{ème} édition, un challenge PEF de la meilleure action au niveau du District a été mis en place. En cette fin de saison, un jury s'est réuni pour élire les 3 meilleures actions.

Le podium de la meilleure action 2023/24 est :

1^{er} :	FC 540 pour l'action « sensibilisation au foot adapté »
2^{ème} :	US HAUTERIVES GRAND SERRE FC pour l'action « Tournoi 100% féminin à but caritatif pour l'association Courir pour ELLES »
3^{ème} ex-aequo :	ROIFFIEUX AVS pour l'action « livret de suivi du joueur »
	PIERRELATTE ATOM'SPORT pour l'action « Vis mon handicap »

Challenge PEF National : Chaque District doit proposer un club à la Ligue ayant rempli le plus de critères détaillés ci-contre (Nombre d'actions durant la saison, nombre de thèmes différents traités, la variété du public visé et les actions innovantes). Sur tous ces critères, le jury du District a également élu un podium qui sera valorisé lors de la soirée des récompenses :

1^{er} :	ES BEAUMONTELEGER
2^{ème} :	VALLON PONT D'ARC FC
3^{ème} :	PORTES LES VALENCE FC

Le vainqueur de ce podium a donc été proposé pour le jury Ligue et concourir pour le Challenge PEF National. Voici la liste des 54 clubs engagés : 28 clubs de Drôme et 19 clubs d'Ardèche et 7 clubs hors département Drôme Ardèche (St Romain de Surieu, Salaise Rhodia, AS du Dolon, US 2 Vallons, Chavanay AS, Mont Pilat Foot, Bourg Argental FC)

ACE (Allex, Chabrillan Eure)	Montmeyran US
Annonay FC	Mours St Eusèbe US
AS du Dolon	Nord Drôme
Beaumontéléger ES	Pierrelatte Atom's
Boulieu lès Ann. ES	Plateau Ardéchois FC
Bourg Argental FC	Pont la Roche US
Bourg St Andéol SC	Portes lès Valence FC
Bren FC	Rhône Crussol Foot
Chabeuil FC	Rhône Vallées FC
Chateauneuf de Galaure	Roiffieux AV
Chavanay AS	Romans PS
Chomérac Ent	Ruoms O.
Cornas AS	Salaise Rhodia O.
Crest Aouste Ent.	Sarras St Vallier
Davézieux US	St Barthélémy de Vals AS
Diois FC	St Donat AM.S
Drôme Provence US	St Jean de Muzols FC
Eyrieux Embroye	St Marcel lès Valence AS
FC 540	St Romain Surieu
Hauterives GS	Sud Ardèche Assaf
Hermitage FC	Tain Tournon RC
Le Cheylard FC	US 2 Vallons
Livron JS	Val d'Ay US
Mont Pilat Foot	Valence O.
Montélier US	Vallée du Jabron US
Montélimar FC	Vallis Auréa
Montélimar US	Vallon Pt d'Arc FC

Accompagnement et/ou réunion (en visio) pour présentation du PEF et mise en place par les services civiques ou salariés de club (Cornas AS, Crest Aouste ent., Bourg St Andéol SC, Drôme Provence US, Portes lès Valence FC, Die FC, Peyrins US, Pierrelatte Atom'sport, Ruoms O., Nord Drôme ES)

Réunion de travail avec les partenaires PEF pour proposer divers sujets aux clubs qui le souhaitent :

- France Addict (Sensibilisation sur la drogue et l'alcool)
- Sytrad (Syndicat de tri des déchets – actions sur l'environnement) Signature d'une convention avec eux le 22/06/23. Participation du Sytrad lors de nos journées évènementielles
- Aésio. Participation d'Aésio lors de nos journées évènementielles
- France Victimes. Organisme qui accompagne les victimes de violences diverses. La structure dans la Drôme se nomme REMAID et dans l'Ardèche l'AMAV
- Colosse aux pieds d'Argile. Organisme pour des interventions des violences sexuelles dans le sport.
- Etablissement Français du sang. Communication et information à ce sujet pour les clubs souhaitant faire une action éducative sur ce thème.

STRUCTURATION DES CLUBS

- 4 réunions de présentation Structuration club (A Valence, Laveyron, Sauzet et Aubenas)
- 3 réunions Jury Label
- Gestion des différents dispositifs initiés par la FFF (PEF, puissance Foot « accompagnement scolaire, Toutes Foot et dictée des clubs)
- 2 jurys (Programme Educatif Fédéral et Toutes Foot)

FORMATIONS

Formation des dirigeants de club (4h) (Projet associatif – la fidélisation des licenciés) : 19 participants sur les 2 formations :

- Formation à La Bâtie Rolland (Vallée du Jabron US) (9 participants)
- Formation à Charmes sur Rhône (Eyrieux Embroye FC) (10 participants)

SUIVI SERVICE CIVIQUE

Prise d'information et travail avec les organismes partenaires (Département de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que des CDOS de la Drôme et de l'Ardèche) pour cette 3^{ème} saison de gestion.

Accompagner et renseigner les clubs en demande de service civique pour les aider à définir les missions durant la saison. Accompagnement possible du service civique sur des formations fédérales et autres diplômes en vue d'une professionnalisation et d'une structuration de club.

Dispositif « PUISSANCE FOOT » et « CLUB LIEU DE VIE »

PUISSANCE FOOT :

Dispositif qui existe depuis quelques saisons au sein de la FFF. C'est un accompagnement scolaire que le club peut proposer à ses licenciés selon 3 niveaux d'implication. Le club doit définir un temps d'accueil régulier chaque semaine et une salle convenable pour travailler. Pour cette 2^{ème} saison, le District a continué de mener ce dossier. J'ai donc été nommé pour informer les clubs sur ce dispositif et gérer ce dossier. Il y a eu un plus fort intérêt et plus grande participation des clubs cette saison par rapport à 2022/23 :

Voici la liste des clubs inscrits cette saison 2023/24 :

- Chabeuil FC
- Vallon Pont d'Arc FC
- Ruoms O.
- Tain Tournon RC
- Bourg St Andéol SC
- Roiffieux AV.S
- US 2 Vallons
- Valence O.
- Salaise Rhodia O.
- Annonay FC
- Davézieux US

CLUB LIEU DE VIE :

Dispositif visant à faire vivre et dynamiser son club house à travers des actions, réunions, formations et évènements tout au long de la saison. L'objectif est d'informer les clubs en fin de saison pour que ceux-ci s'inscrivent sur un lien proposé au mois de juin. Le travail se fait ensuite en lien direct avec la Ligue sur le dépôt des actions sur la plateforme « Be-sport ».

Appel à projet « Toutes Foot »

Dossier entrant dans sa 2^{ème} saison, initié par la FFF, qui vise à développer le football féminin à travers un appel à projet. Les inscriptions se sont faites durant toute la saison. L'inscription étant validé sur retour de leur dossier. Les clubs ont ainsi pu travailler et proposer leur action suivant 2 axes :

1/ Augmenter le nombre de pratiquantes

2/ Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

Mise en place de leur action et création d'une vidéo de 2 minutes maximum sur la présentation du club et de l'action réalisée. Remise des dossiers au District avant le début mai pour élection du jury départemental.

Voici la liste des clubs ayant participé à ce dispositif :

- Valence O.
- Chabeuil FC
- US 2 Vallons
- St Jean de Muzols FC
- Villevocrance AS
- Bas Vivarais US
- Vallon Pont d'Arc FC
- Davézieux US
- Châteauneuf de Galaure CS

Le jury a dû sélectionner 3 clubs qui ont été qualifiés pour participer au jury de Ligue.

Les 3 clubs lauréats de Drôme Ardèche pour cette saison sont :

- Châteauneuf de Galaure CS
- Chabeuil FC
- US 2 Vallons

Le District Drôme Ardèche de Football a également participé à cet appel à projet dans la catégorie « District et Ligue ». Nous avons proposé une action sur l'axe « attirer et fidéliser les licenciées » et créé la vidéo de présentation. Le dossier a été envoyé à la FFF pour participer au jury national.

Travail et réunions avec les instances

- Visioconférence CDOS Ardèche et DRAJES sur le thème des violences dans le sport
- 5 visioconférences PEF avec la Laurafoot
- Visioconférence sur le dispositif « Toutes Foot »
- Visioconférence FFF sur le PEF
- Visioconférence FFF sur les nouveautés des licences 2024.25
- Visioconférence sur des financements de projet éducatif via des appels à projet sur l'insertion

K. COMMISSION DE L'ARBITRAGE**PREAMBULE**

Au cours de cette saison sportive qui marque la fin de la mandature 2020/2024, le C.T.D.A. a travaillé sur les 3 axes principaux, à savoir :

- La formation initiale avec une hausse très significative du nombre de candidats à l'arbitrage.
- La formation continue par catégorie des arbitres adultes et jeunes.
- La formation Ligue avec la préparation des candidats aux épreuves théoriques.

Naturellement, il a assuré l'encadrement de la section arbitrage au Pôle d'Excellence du Football Amateur (PEFA) composée de 9 arbitres dont 6 élèves issus du District Drôme-Ardèche de Football.

Enfin, il est intervenu dans différents clubs et sections sportives Football de nos 2 départements en collaboration avec Thomas FONTANILLS.

FORMATION INITIALE (candidats arbitres adultes et jeunes)

CANDIDATS ADULTES ET JEUNES		
SESSION	ADMIS	REFUSE
Aout 2023	28 dont 1 féminine	4
Octobre 2023	18 dont 2 féminines	9
Février 2024	25 dont 3 féminines	7

CANDIDATS ADULTES (âgés de plus de 23 ans)		
SESSION	ADMIS	REFUSE
Janvier 2024	12 dont 1 féminine	4

3 candidates ont participé à la formation initiale 100% féminines organisée par la LAURA Foot.

Au total, 86 candidats dont 10 féminines ont été admis au cours de la saison 2023/2024 avec un taux de réussite de 79%.

La réunion de fidélisation (séance N°8 de la FIA) qui clôturait le cursus de formation des arbitres stagiaires adultes et jeunes formés au cours de cette saison sportive s'est déroulée le vendredi 7 juin 2024 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

A l'issue de cette soirée, chaque arbitre présent a reçu son écusson d'arbitre en présence des membres de la CDA ainsi que leurs parents et/ou accompagnateurs.

FORMATION CONTINUE (arbitres adultes et jeunes)

ARBITRES ADULTES			
CATEGORIES	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
AG des arbitres	113	14	3
Arbitres-Assistants	17	1	4
Arbitres District 4	22	19	13
Arbitres District 3	17	1	8
Arbitres District 1 et 2	21	1	6
Toutes catégories	18	22	2

JEUNES ARBITRES			
CATEGORIES	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
AG des arbitres	52	6	/
Matinées (3 samedis)	41	15	/
Toutes catégories	6	9	/

ARBITRES ADULTES ET JEUNES (réunions techniques)	
LIEU	PRESENT
VILLENEUVE DE BERG	25
CHAMPAGNE	24
GUILHERAND-GRANGES	53

Au cours de cette saison sportive, 2 assemblées générales ont été organisées (samedi 2 septembre 2023 à CHARMES SUR RHONE et 9 septembre 2023 à MONTELEGER).

En novembre 2023, 102 arbitres (toutes catégories confondues) ont participé aux 3 réunions techniques (sur la base du volontariat) qui ont été mises en place par secteur géographique (VILLENEUVE DE BERG, CHAMPAGNE et GUILHERAND-GRANGES).

Par ailleurs, 4 matinées de formation pour les arbitres adultes par catégorie et 3 matinées de formation en direction des jeunes arbitres se sont déroulées tout au long de la saison sportive.

Une matinée de formation (rattrapage) a été programmée le samedi 27 avril 2024.

Enfin, 3 séances supplémentaires pour effectuer le test physique (TAISA) ont été proposées aux arbitres adultes et jeunes en activité depuis plus d'une saison.

FORMATION ELITE (préparation théorique : questionnaire sur les lois du jeu et rapport disciplinaire vidéo)

CANDIDATS ARBITRES ADULTES ET JEUNES			
DATE	INSCRITS	PRESENTES	ADMIS
Février 2024	6 élèves du PEFA	3 élèves du PEFA	3
Juin 2024	8 candidats + 3 PEFA	3 candidats + 1 PEFA	3 + 1 PEFA

Le choix des candidats pour l'examen du mois de février 2024 s'est porté uniquement sur les élèves du PEFA. A ce jour, 3 élèves ont réussi l'examen théorique de Ligue. De ce fait, ils seront observés sur des rencontres en U18 Ligue pour valider leurs 3 évaluations pratiques.

8 arbitres ont suivi la formation théorique pour préparer l'examen théorique de Ligue qui est prévu le samedi 8 juin 2024. A l'issue des différentes matinées et/ou soirées de formation (méthodologie, examen blanc, correction...), 4 candidats dont 1 élève du PEFA ont été sélectionnés par la CDA.

FORMATION SPECIFIQUE BEACH SOCCER

Aucune formation spécifique « arbitrage Beach Soccer » n'a été mise en place au cours de cette saison sportive.

Néanmoins, les arbitres formés la saison dernière ont été désignés sur le championnat départemental qui a lieu en soirée courant du mois de juin sur 2 sites : GUILHERAND-GRANGES et VESSEAUX.

SENSIBILISATION ET PROMOTION DE L'ARBITRAGE

C.H.A.F. et CLUBS
Club de FOOT EN MONT PILAT (catégorie U17)
Club de FOOTBALL CLUB BOURGUESAN (catégories U15 et U17)
Club de ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER (catégorie U15)
Club de UNION SPORTIVE DAVEZIEUX VIDALON (catégorie U15)
Collège de l'Edit à ROUSSILLON (6 ^{ème} à 3 ^{ème})
Collège Jean Zay à VALENCE (6 ^{ème} et 5 ^{ème})
Cité scolaire du DIOIS (6 ^{ème} à 4 ^{ème})
Collège de Georges Gouy à VALS LES BAINS (6 ^{ème} à 3 ^{ème})
Collège Bernard de Ventadour à PRIVAS (6 ^{ème} et 5 ^{ème})

Au cours de cette saison sportive, 5 interventions arbitrage en salle et/ou sur le terrain ont été proposées à l'ensemble des élèves des sections sportives de nos 2 départements dont le professeur d'EPS avait initié cette demande d'intervention.

4 interventions ont été effectuées par le C.T.D.A. au sein de 4 clubs qui souhaitent développer l'arbitrage en l'intégrant dans leurs projets sportifs.

INTERVENTION SECTION SPORTIVE A FILIERE ARBITRAGE (PEFA VALENCE)

JOURS D'INTERVENTION	NOMBRE DE SEANCES ANNUELLES
Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi	117 séances jusqu'au 6 juin 2024

L'animation de la section sportive à filière arbitrage (PEFA) tout au long de l'année scolaire à hauteur de 4 séances par semaine permet aux élèves de suivre leur scolarité tout en pratiquant l'arbitrage au quotidien.

Au cours de cette année scolaire, Valentin CAILLET (élève en Terminale), Charlie GAYET (élève en Première) et Ugo RESCH (élève en Terminale) ont obtenu leurs pastilles UNSS de niveau National lors des différents Championnats de France garçons et filles (foot à 11 et Futsal).

Par ailleurs, Mikail AKYUREK et Valentin CAILLET ont été sélectionnés par la Commission Régionale de l'Arbitrage pour passer les épreuves théoriques et physiques de l'examen J.A.F. du 31 mai au 2 juin 2024 à CLAIREFONTAINE.

2 dates pour le concours d'entrée au PEFA (année scolaire 2024/2025) ont été programmées : Mercredi 3 et mardi 30 avril 2024. La sélection des candidats a été établie selon les directives de la Direction de l'Arbitrage (entretien, dossier scolaire, tests physiques et observations...).

Ainsi, 4 nouveaux élèves intégreront le PEFA en septembre 2024, ce qui porte le nombre à 9 élèves pour l'année scolaire 2024/2025.

FORMATION DES OBSERVATEURS ET TUTEURS

La formation annuelle des observateurs et tuteurs s'est déroulée le vendredi 13 octobre 2023 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Au cours de cette soirée, plusieurs sujets ont été abordés, à savoir :

- Bilan de la saison 2022/2023
- Directives techniques et administratives
- Mise en situation (débriefing d'après match)

L'objectif principal de cette formation est d'uniformiser le rôle et la mission de l'observateur et/ou tuteur.

VII. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2024/2025

A. PROPOSITION EVOLUTION VERS U16R2

TEXTE ACTUEL	TEXTE PROPOSE
<p><u>3.2. Détermination des montées et des descentes.</u></p> <p>3.2.1. Championnat U15 Les joueurs doivent être licenciés U15 ou U14. Les joueuses U16F, U15F, U14F peuvent participer Les joueurs(es) licenciés((es) U13 ou U13F, au nombre maximum de 3, peuvent également y participer, à condition d’y être autorisés médicalement dans les conditions de l’article 73.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.</p> <p><i>Principe des descentes de Ligue :</i></p> <p>Descente de Ligue U15 (R2 et U14R1B) : Réintégration en District U15 D1. Les paragraphes ci-dessous valent pour 1 descente de Ligue. En cas de descente(s) supplémentaire(s), celle(s)-ci entraînera(ont) autant de descente(s) pour chaque niveau à l’issue de la saison.</p> <p>D1 : 1 poule de 10 équipes. A l’issue de la saison, le 1er monte en ligue U16R2 et bénéficiera de la possibilité de monter en U15R2. Si le club ne répond pas favorablement à cette possibilité, alors il conserve une équipe en U15 D1 pour pérenniser la catégorie au sein du club, et le 2é monte en U15R2. Les clubs de la poule afficheront leur choix avant la fin des matchs aller. Si pour une raison quelconque, une équipe classée première ou deuxième ne pouvait accéder à la division supérieure, l’équipe classée troisième accéderait à sa place.</p> <p>2 descentes en D2. En cas de descentes supplémentaires il sera fait application de l’article 28.2 des Règlements Sportifs du District.</p>	<p><u>3.2. Détermination des montées et des descentes.</u></p> <p>3.2.1. Championnat U15 Les joueurs doivent être licenciés U15 ou U14. Les joueuses U16F, U15F, U14F peuvent participer Les joueurs(es) licenciés((es) U13 ou U13F, au nombre maximum de 3, peuvent également y participer, à condition d’y être autorisés médicalement dans les conditions de l’article 73.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.</p> <p><i>Principe des descentes de Ligue :</i></p> <p>Descente de Ligue U15 (R2 et U14R1B) : Réintégration en District U15 D1. Les paragraphes ci-dessous valent pour 1 descente de Ligue. En cas de descente(s) supplémentaire(s), celle(s)-ci entraînera(ont) autant de descente(s) pour chaque niveau à l’issue de la saison.</p> <p>D1 : 1 poule de 10 équipes. A l’issue de la saison, le 1er monte en ligue U16R2 et bénéficiera de la possibilité de monter en U15R2. Si le club ne répond pas favorablement à cette possibilité, alors il conserve une équipe en U15 D1 pour pérenniser la catégorie au sein du club, et le 2é monte en U15R2. Les clubs de la poule afficheront leur choix avant la fin des matchs aller. Si pour une raison quelconque, une équipe classée première ou deuxième ne pouvait accéder à la division supérieure, l’équipe classée troisième accéderait à sa place.</p> <p>Accès en U16R2 :</p> <p>Parmi les clubs n’ayant pas déjà une équipe engagée en U16R2, accède alors en U16R2 l’équipe du club du District Drôme-Ardèche de Football engagée en championnat régional la mieux classée au terme de la saison.</p> <p>Critères classement des équipes du District Drôme-Ardèche par ordre de priorité :</p>

1-L'équipe la mieux classée en U15R1 selon les classements de la LAuRA Foot,

2-L'équipe la mieux classée en U15R2 selon les classements de la LAuRA Foot,

Une équipe accédant de U15R2 vers U15R1 est considérée mieux classée qu'une équipe descendant de U15R1 vers U15R2.

3-Le premier du championnat U15D1

L'équipe accédant de U15D1 vers U15R2 est considérée mieux classée qu'une équipe descendant de U15R2 vers U15D1.

Si le premier du championnat U15D1 refuse cette possibilité d'accession en U16R2, alors elle proposée au deuxième, voire au troisième sans pouvoir aller au-delà. Le club classé 2^e ou 3^e selon le cas conserve alors son équipe en U15D1, s'il ne bénéficie pas déjà d'un désistement du champion U15D1 ou du suppléant éventuel.

Nota : Lorsqu'un club est descendant de U16R2 vers U17D1, son équipe U15 peut accéder en U16R2 si elle est la mieux classée au titre des critères du présent règlement.

2 descentes en D2. En cas de descentes supplémentaires il sera fait application de l'article 28.2 des Règlements Sportifs du District.

VIII. BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2023/2024

Éléments transmis aux clubs de football Drôme Ardéchois via la messagerie officielle.

IX. BUDGET PREVISIONNEL ET TARIFS DE LA SAISON 2024/2025

B. BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

Éléments transmis aux clubs de football Drôme Ardéchois via la messagerie officielle.

C. TARIFS SAISON 2024/2025

TARIFS - DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL	Saison 2023/2024	Proposition saison 2024/2025
COTISATIONS		
Clubs libres	62,70 €	62,70 €
Autres clubs	33,50 €	33,50 €
Arbitres Dossier Administratif	40,00 €	40,00 €
Arbitre honoraire	20,70 €	20,70 €
Membre du Comité	20,70 €	20,70 €
Contribution à la structuration et accompagnement des clubs		1 €/par licencié saison précédente
GUIDE PRATIQUE		
Clubs de seniors D5, jeunes féminines, vétérans	31,40 €	31,40 €
Clubs de seniors D4 et au dessus y compris clubs de ligue	62,70 €	62,70 €
Clubs football diversifié, futsal et groupement	10,60 €	10,60 €
Guide pratique arbitre	10,60 €	10,60 €
ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT		
Seniors D1, D2, D3	221,70 €	221,70 €
Seniors D4	163,70 €	163,70 €
Seniors D5	121,60 €	121,60 €
Vétérans	42,30 €	42,30 €
Futsal seniors	53,10 €	53,10 €
Futsal autres catégories (jeunes féminines...)	25,00 €	25,00 €
Féminines Adultes et à 8 et Football Diversifié	33,90 €	33,90 €
U20	26,70 €	26,70 €
U18 - U17- U15 et Féminines U15 U18 à 8	23,50 €	23,50 €
U13 - U11 et Féminines	21,20 €	21,20 €
U9 - U8 - U6 - U7	10,80 €	10,80 €
ENGAGEMENTS EN COUPES		
Seniors Xavier BOUVIER et René GIRAUD	38,20 €	38,20 €
Seniors Foot Diversifié Gataud et Challenge	38,20 €	38,20 €
Vétérans et challenge (si 1 seul engagement en challenge FD)	19,20 €	19,20 €
Jeunes et Féminines toutes catégories	19,20 €	19,20 €
RECLAMATION		
Appui des réserves pour toutes compétitions	37,00 €	37,00 €
Frais d'audition juridique	74,00 €	74,00 €
Frais administratifs liés à l'audition	42,30 €	42,30 €
FORFAIT EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE		
Seniors D1, D2, D3	105,70 €	105,70 €
Seniors D4, D5	74,00 €	74,00 €
Jeunes, féminines, foot diversifié, vétérans	31,80 €	31,80 €
Catégorie U20	53,10 €	53,10 €
Futsal, jeunes, féminines	31,80 €	31,80 €
Futsal séniors	53,10 €	53,10 €
En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories lors des matchs retours, les amendes sont doublées		
POUR FORFAIT GENERAL		
Seniors D1, D2, D3, D4	211,20 €	211,20 €
Seniors D5	116,30 €	116,30 €
Jeunes, féminines, foot entreprise, vétérans	58,20 €	58,20 €
Catégorie U20	211,20 €	211,20 €
En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories, lors des matchs retours, les amendes sont doublées		
AMENDES - ABSENCE AUX REUNIONS		
Assemblées Générales été ou hiver	105,70 €	105,70 €
Réunion obligatoire ou plénière	42,30 €	42,30 €
Absence convocation - convocation commission juridique	42,30 €	42,30 €
AMENDES ADMINISTRATIVES		
Courrier insuffisamment affranchi	10,80 €	10,80 €
Non communication de résultats à la demande d'une commission	12,80 €	12,80 €
Retrait d'équipes après la date d'engagement	53,10 €	53,10 €
Absence non justifiée de joueurs sélectionnés en stage	84,60 €	84,60 €
Non présentation de joueurs à une journée de détection	37,00 €	37,00 €
Non accompagnement d'un jeune arbitre à son match par son club	31,80 €	31,80 €
Résultat non saisi (internet, Foot clubs) avant lundi 12 h	10,80 €	10,80 €

AMENDES - FEUILLE DE MATCH

Non retour feuille de match dans les délais (48 h)	16,00 €	16,00 €
Non identification de la rencontre sur feuille de match	21,20 €	21,20 €
Feuille de match incomplètement renseignée	7,70 €	7,70 €
Etablissement feuille de match sans que la rencontre se soit disputée	369,60 €	369,60 €
Absence feuille de match informatisée	26,30 €	26,30 €
Falsification feuille de match	369,60 €	369,60 €
Numéro de licence manquant	10,80 €	10,80 €

AMENDES - ORGANISATION DES RENCONTRES

Changement de date ou d'horaire de rencontre sans autorisation	26,70 €	26,70 €
Non paiement des officiels le jour de la rencontre	63,40 €	63,40 €

ECLAIRAGE

Contrôle de l'éclairage pour les compétitions de district	52,30 €	52,30 €
Déplacements visite terrain - décennale	75,00 €	75,00 €
Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de ligue voir tarif ligue	75,00 €	75,00 €

POUR FAITS DE DISCIPLINE

AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN MATCH

Avertissement confirmé	14,80 €	14,80 €
Un match avec sursis	23,50 €	23,50 €
Deux matchs avec sursis	31,80 €	31,80 €
Un match ferme suite à avertissements	63,40 €	63,40 €
Un match ferme	63,40 €	63,40 €
Match automatique suffisant	63,40 €	63,40 €
Deux matchs fermes	72,00 €	72,00 €
Deux matchs fermes dont automatique	74,00 €	74,00 €
Trois matchs fermes	77,20 €	77,20 €
Trois matchs fermes dont automatique	79,30 €	79,30 €
Quatre matchs fermes	81,30 €	81,30 €
Quatre matchs fermes dont automatique	83,60 €	83,60 €
Cinq matchs fermes	84,60 €	84,60 €
Cinq matchs fermes dont automatique	86,80 €	86,80 €
Six matchs fermes	105,70 €	105,70 €
Six matchs fermes dont automatique	105,70 €	105,70 €
Sept matchs fermes	116,30 €	116,30 €
Huit matchs fermes	126,60 €	126,60 €
Neuf matchs fermes	137,40 €	137,40 €
Dix matchs fermes	147,90 €	147,90 €
Douze matchs fermes	158,50 €	158,50 €

AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN TEMPS

Un mois ferme	79,30 €	79,30 €
Deux mois fermes	116,30 €	116,30 €
Trois mois fermes	158,50 €	158,50 €
Quatre mois fermes	184,80 €	184,80 €
Cinq mois fermes	211,20 €	211,20 €
Six mois fermes	237,60 €	237,60 €
Sept mois fermes	264,00 €	264,00 €
Huit mois fermes	290,20 €	290,20 €
Neuf mois fermes	290,20 €	290,20 €
Dix mois fermes	343,20 €	343,20 €
Onze mois fermes	369,60 €	369,60 €
Un an ferme	422,20 €	422,20 €
Deux ans et plus	633,20 €	633,20 €

AMENDES INFLIGÉES AUX CLUBS, AUX ÉQUIPES, AUX DIRIGEANTS ET ÉDUCATEURS

Abandon de terrain	126,60 €	126,60 €
Non accompagnement des arbitres	21,20 €	21,20 €
Bousculades à officiels	316,60 €	316,60 €
Crachats sur officiels	422,20 €	422,20 €
Coups à officiel	527,70 €	527,70 €
Arrêt du match pour bagarre générale (à chaque club)	232,40 €	232,40 €
Joueurs exclus refusant de quitter le terrain	211,30 €	211,30 €
Équipe à l'origine de l'arrêt du match	169,00 €	169,00 €
Participation à un match de joueurs suspendus	211,30 €	211,30 €
Participation à un match de joueurs non licenciés	348,30 €	348,30 €
Participation à un match de joueurs sous fausse identité	348,30 €	348,30 €
Participation à un match sous fausse identité de joueurs suspendus	633,80 €	633,80 €
Fraude caractérisée, faux, usage de faux, falsification de documents	348,30 €	348,30 €
Participation de joueurs dans une catégorie inférieure à la sienne	348,30 €	348,30 €
Suspension avec sursis de terrain	74,00 €	74,00 €
Suspension ferme de terrain	105,80 €	105,80 €
Mauvaise police des terrains	80,00 €	80,00 €
Manquement à l'interdiction d'introduire ou d'utiliser des engins pyrotechniques	100,00 €	100,00 €
Mauvaise police des terrains avec utilisation d'engins pyrotechniques	200,00 €	200,00 €
Non envoi de rapport demandé par la commission	53,10 €	53,10 €

X. LISTE DES RÉCOMPENSÉS

A. REMISE DES CHALLENGES DU FAIR-PLAY 2023/2024 DE LA SAISON 2023/2024

<i>Catégorie Seniors D1</i>	O. CENTRE ARDECHE
<i>Catégorie Seniors D2</i>	US PONT LA ROCHE
<i>Catégorie Seniors D3</i>	A.ANIMATION J. ST ALBAN D'AY
<i>Catégorie Seniors D4</i>	F.C. CHEYLAROIS
<i>Catégorie U20</i>	US 2 VALLONS
<i>Catégorie U17</i>	A.S. CORNAS
<i>Catégorie Seniors D1</i>	O. SALAISE RHODIA
<i>Catégorie Seniors D2</i>	C.OM. CHATEAUNOVOIS
<i>Catégorie Seniors D3</i>	F.C. COLOMBIER ST BARTHELEMY
<i>Catégorie Seniors D4</i>	F.C. ORGNAC L'AVEN
<i>Catégorie U20</i>	SC BOURGUESAN
<i>Catégorie U17</i>	FOOTBALL EN MONT PILAT
<i>Catégorie U17</i>	AM.S. DONATIENNE
<i>Catégorie U17</i>	U. S. VALLEE-JABRON

B. REMISE DES MEDAILLES DE DISTRICT.

Vincent BRET
 Aubry COLOMBET
 Françoise GUIGON
 Dominique FOULHOUX
 Rodolphe BERMEJO
 Isabelle LE ROUX
 Jean-Luc THERME
 Adolphe CROZET
 Francis SAUZON
 Véronique BLACHIER

C. REMISE DES PLAQUES ANNIVERSAIRES DES CLUBS

FC SAINT DIDIER SOUS AUBENAS
 A.ANIMATION J. ST ALBAN D'AY

D. REMISE DES RECOMPENSES POUR LES ARBITRES CLASSES 1^{ER} DE LEUR CATEGORIE A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.

<i>Major Arbitre D2</i>	Clément HAVARD
<i>Major Arbitre D3</i>	Patrick PINTO
<i>Major Arbitre D4</i>	Jonathan BARBIER
<i>Major Arbitre Assistant</i>	Michael DUBOIS
<i>Major Arbitre D1</i>	Gaëtan ROUCHETTE
<i>Major Jeune Arbitre 1</i>	Guilherme CORDEIRO
<i>Major Jeune Arbitre 2</i>	Mathis MICHEL

E. REMISE DES « COUPS DE SIFFLET D'HONNEUR » A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.

Sébastien DOGAN
Azeddine SABOUR
Noémie MONTAGNON
Nicolas MILHES

F. REMISE DES MEDAILLES DE LIGUE.

Hervé BOSSY
Christophe MONTET
Bernard DELORME
Djamel DJEDOU
Pierre AGIER
Olivier POZIN
Jean-Louis CHOMAT
Bernard BETTON
Jean-François AUNAVE
Remi MATHON
Jean-Pierre SERAFINI
Laurent JULIEN
Stephan MONTALBANO
Patrick GIRON
Nathalie PELIN
Richard ZAVADA
Henri BOURGOGNON

G. REMISE DES RECOMPENSES EDUCATEURS.

AS LA SANNE	Séverine DESMARTIN
AS ST MARCEL LES VALENCE	Quentin ORARD
AS SUD ARDECHE	David EXBRAYAT

H. REMISE DES RECOMPENSES AUX CLUBS ACCEDANT AU NIVEAU LIGUE A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.

<i>SENIORS F D1</i>	ATOM SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE
<i>U18 F D1</i>	FC 540
<i>U15 D1</i>	US MONTELIMAR
<i>U17 D1</i>	RHONE CRUSSOL FOOT 07
<i>U20 D1</i>	RHONE CRUSSOL FOOT 07
<i>SENIORS D1 - 3ème</i>	ESPERANCE HOSTUNOISE
<i>SENIORS D1 - 1er</i>	US DAVEZIEUX VIDALON
<i>SENIORS D3 - 3ème</i>	OLYMPIQUE SALAISE RHODIA

I. REMISE DES RECOMPENSES LIGUE.

<i>Champion U15 R2</i>	RHONE CRUSSOL
<i>Champion Séniors R2</i>	ENTENTE CREST AOUSTE
<i>Challenge du Fair-Play U16 R1</i>	OLYMPIQUE DE VALENCE

J. REMISE DES RECOMPENSES LIEES AUX DISPOSITIFS FFF A L'ISSUE DE LA SAISON 2023/2024.

PODIUM ACTIONS - PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

- 1 FC540
- 2 HAUTERIVES
- 3 PIERRELATTE
- 3 ROIFFIEUX

PODIUM - PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

- 1 BEAUMONTELEGER
- 2 VALLON PONT D'ARC
- 3 PORTES LES VALENCE

PODIUM - TOUTES FOOT

- 1 CHATEAUNEUF DE GALAURE
- 2 CHABEUIL FC
- 3 US 2 VALLONS

DISPOSITIF PUISSANCE FOOT

VALLON PONT D'ARC

K. REMISE D'UNE DISTINCTION POUR UNE SALARIEE DU DISTRICT.

Isabelle CAMPOS

L. REMISE DES MEDAILLES DE LA FFF.

Pascal BRUYAT
Pierre FAURIE